



## *CAP locale du 17 mars 2011*

### *Liste d'aptitude de C en B.*

Cette année encore les places étaient « chères », 213 agents avaient vocation, 177 ont postulé contre 159 l'an passé, 17 devraient être promus au titre de 2011. (contre 18 l'an passé) et malgré les belles propositions du Ministre qui s'engage à reconduire le plan de qualification, nous sommes loin du compte.

Les critères de base sont :

- ✓ Avoir 9 ans de services publics au 31/12/2011.
- ✓ Avoir au moins la note de référence sur les 3 dernières années.

Presque tous les candidats répondaient à ces critères, il a donc fallu en définir de plus significatifs :

- ✓ Avoir un avis **très favorable** du notateur de premier degré
- ✓ Avoir une appréciation écrite **très appuyé** du notateur.
- ✓ Se déclarer mobile pour rejoindre tout poste du département.

Alors que les années précédentes la sélection se faisait en pré CAP la Direction est arrivée cette année avec une présélection de 14 agents, classés selon leur cumul de note sur les trois dernières années.

Nous dénonçons cette pratique, dans beaucoup de postes les notateurs pratiquent un turn-over pour ne pas léser leurs agents méritants. La note chiffrée n'a plus alors beaucoup de signification puisqu'il faut partager la « pénurie ».

5 candidats, classés l'an dernier étaient automatiquement reconduits en tête de liste, autrement dit « la messe était dite ».

La Direction a accepté de revoir les dossiers de tous les agents reconnus très méritants et non retenus l'an dernier, l'administration a dû convenir que certains étaient supérieurs à leur premier choix.

Finalement 23 agents ont été proposés classés, les derniers prennent rang pour l'an prochain. Cet exercice nous laisse toujours le goût amer de l'injustice pour ceux qui restent et qui sont souvent tout aussi méritants.

Liste des agents proposés classés du Finistère qui sera soumise à l'approbation de la CAP centrale qui se réunira le 22 juin.

NOM	Résm	ané naissance	Affectation	Gade	Vieir-2010	2011	Gml brifsur3 as	Repsition RH
<b>HERROT</b>	Coire	62	SPBest des	A2	19	1	009	1
<b>HILY</b>	Coire	63	Best Briac	A2	20	2	008	2
<b>HERVARD</b>	Coire	57	Port l'Abé	A1	21	3	009	3
<b>CANDET</b>	Dder	68	DDPHR	A1	22	4	013	4
<b>RODER</b>	Mrid	67	SPBest Aers	A2	23	5	009	5
<b>IECOZ</b>	Muire	50	SPCûcaulin	AP17			008	6
<b>GILLOU</b>	Mfance	54	Best CHU	AP17	X		009	7
<b>HECHER</b>	Vivire	55	Qimpelé	AP17	X		018	8
<b>ANSUR</b>	Sbie	59	Qimper-CH	AP17	X		013	9
<b>ROUQUEN</b>	Mûleire	54	Larchisau	AP17	X		018	10
<b>CLARAN</b>	Sbie	63	Lamar	AP17	X		018	11
<b>NEHEC</b>	Grévière	61	Best Briac	AP16	X		009	12
<b>YACANC</b>	Vécrique	63	Rdenec	AP16	X		013	13
<b>BOULLE</b>	Mûle	57	Qimpermuicjzle	AP16			018	14
<b>QUENK</b>	Nilly	60	ROFORDEN	AP16	X		010	15
<b>CORE</b>	Nilly	72	DDPHsecrétaic	AP15	X		014	16
<b>OMES</b>	Are-Mrie	62	SPR de Lén	AP16	X		009	17
<b>HERVAS</b>	Agès	69	DDPHDpne	AP14	X		009	18
<b>HASCOT</b>	Amelle	66	RGaix	A28	X		014	19
<b>HERVO</b>	Philippe	69	DDHPCOC	A27	X		009	20
<b>ROCHL</b>	Mrie-Hère	54	Qimpelé	A27	X		009	21
<b>IEBRAS</b>	Are	70	CFS	A27	X		014	22

**LA CGT revendique le remplacement de la liste d'aptitude par un concours professionnel.**

**Il se distingue du concours interne par un contenu plus adapté aux populations d'agents concernés par la liste d'aptitude dans la mesure où il privilégie l'expérience professionnelle acquise**

**L'objectif étant de permettre un fort élargissement des possibilités de promotion et d'éviter que trop de collègues finissent leur carrière bloqués pendant des années au dernier indice de la catégorie C.**

Les représentants C.G.T. à la CAP :

Jacqueline MILIN René SALIOU Serge MIKLACZ.Chantal GEFROY